



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

APPEL A PROJETS « DÉMONSTRATEURS D'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE DANS LES TERRITOIRES »

**PRÉSENTATION WEBINAIRE DE LA COMMUNAUTÉ DES ACTEURS DE L'IA
MAI 2023**

Une **adresse mail pour toutes vos questions** : ia.ecolab.sri.cgdd@developpement-durable.gouv.fr

Contexte : La conjonction de la stratégie nationale IA et des transitions écologique et énergétique du Gouvernement

Vision
stratégique



Stratégie nationale pour l'IA (SNIA)



Feuille de route intelligence artificielle et transition écologique*

Levier
opérationnel



Appel à projets *Démonstrateurs d'IA dans les territoires*

- **40 M€ pour soutenir des solutions à base d'IA frugale dans les territoires**
- **Un appel à projets sur 3 ans, de 2022 à 2024, avec une soumission annuelle, orchestré par le SGPI, le CGDD/Ecolab, le Coordonnateur IA et opéré par la Banque des territoires (CdC).**

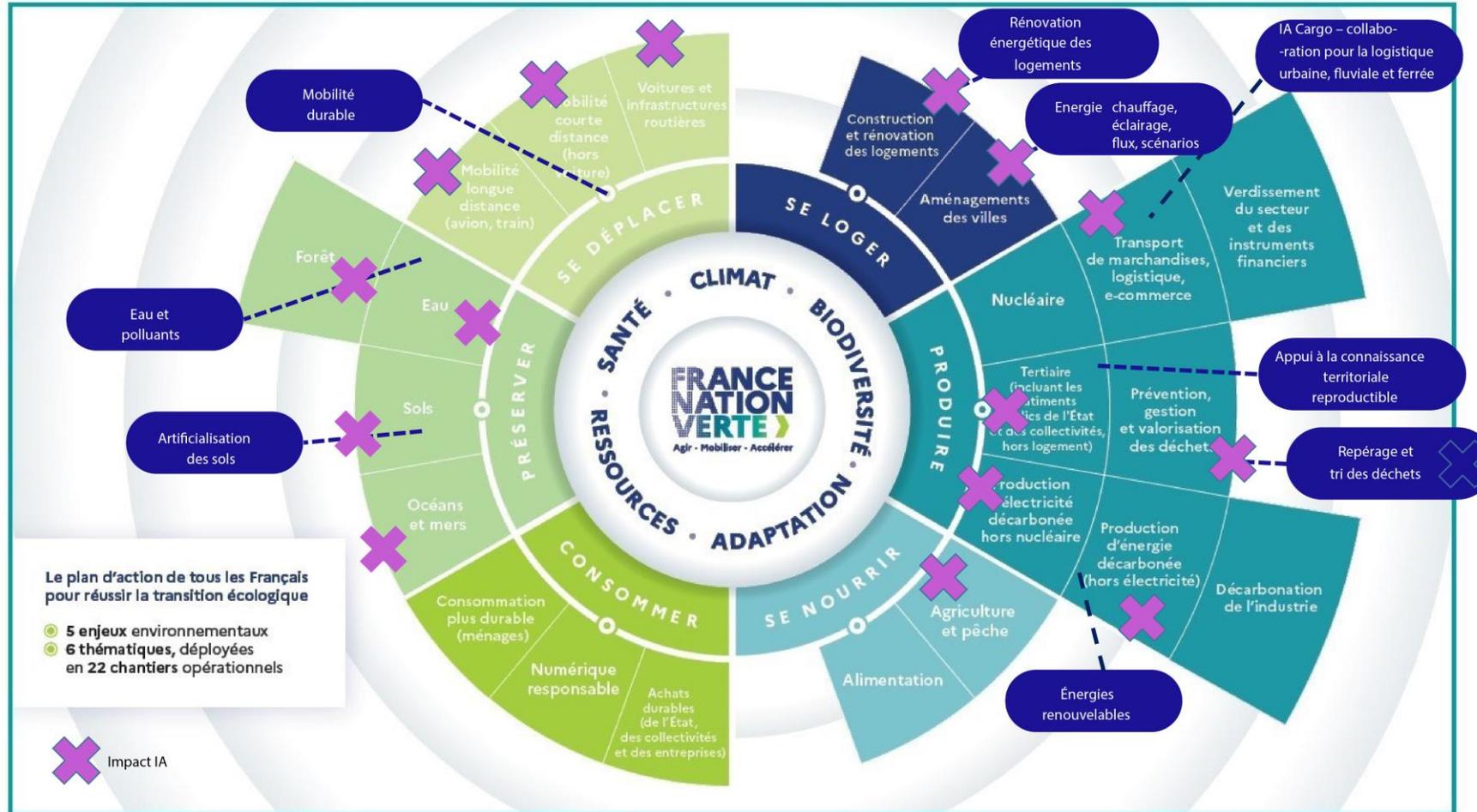


Contexte actualisé : quelle articulation avec la nouvelle méthode de planification écologique du Gouvernement ?



France nation Verte (FNV)

DIAT adresse de nombreux chantiers identifiés par France Nation Verte :



Vision stratégique



Les principales caractéristiques de l'AAP : et leurs évolutions en vague 2



Démonstrateurs : fiche d'identité

- ✓ Expérimenter en condition réelle et à une échelle représentative
- ✓ Cas d'usage en réponse au besoin du point de vue usager
- ✓ Portés par des consortiums publics/privés, avec des acteurs émergents
- ✓ Seuil minimum vague 2 : validé à 600 k€

IA

- ✓ Solution d'intelligence artificielle : **système automatisé capable de formuler des recommandations, établir des prévisions, ou prendre des décisions** pour un ensemble d'objectifs définis
- ✓ Les **prérequis techniques** : pas de Big Data, **sobriété de la solution** au regard des objectifs (données, puissance de calculs, ...)

Transition écologique

- ✓ Un **coût / bénéfice environnemental favorable**
- ✓ De **nombreux domaines potentiels** : sobriété énergétique, déchets, biodiversité, mobilité,

Territoires

- ✓ **Aujourd'hui** : le **chef de file** du projet doit être :
 - une **collectivité territoriale** ou un groupement de collectivités
 - Un **établissement public territorial**
 - Un **acteur émergent** répondant strictement à un **besoin entrant dans la compétence d'une collectivité**
- ✓ Dans le cadre d'une équipe projet, des acteurs publics ou privés de toute nature peuvent être associés au chef de file.

7 projets déposés :

- **Diversité des cas d'usage** : jumeaux numériques, gestion des flux, sobriété énergétique, gestion des déchets
- Collectivités cheffes de files dans **5 régions différentes**
- Des **consortiums avec une typologie variée d'acteurs** :
 - De : collectivité + laboratoire de recherche national
 - A : collectivité + multitude de startups
- Projets entre 1M€ et 3,4M€ avec une moyenne autour de 1,8M€ : il y a donc des projets particulièrement ambitieux

Quelques cas d'usage 1 (2022)

- **Le territoire** : métropole de 800 000 habitants
- **Le projet standardisation Audit et Comptage pour l'optimisation énergétique des bâtiments** :
Parties-prenantes : Métropole, HLM, acteurs émergents
- **Objectifs** :
 - Standardisation des audits énergétiques, plan de mesures sur un nombre de sites significatif;
 - Suivi en temps réel et jumeaux numériques des bâtiments
 - pilotage de la stratégie d'amélioration de la performance énergétique des bâtiments par évaluation des impacts des actions de rénovation.

Le budget : 4,5 M€, subvention demandée France2030 de 2,6 M€



Quelques cas d'usage 2 (2022)

- **Le territoire** : ville de 100 000 habitants
- **Parties-prenantes** : Ville, acteur émergent, Université
- **Objectifs** :
 - collecte de données sur la base de vidéos par smartphone pour détecter et compter déchets et salissures (tags, déjections canines).
 - les opérateurs des villes en charge de l'entretien des voiries, ou les citoyens directement, filmeront un certain nombre de rues, avec leurs téléphones et l'application, à pied, en vélo ou en trottinette électrique, de manière à obtenir une cartographie de l'état de propreté du territoire. Ces données seront analysées de manière à réduire la présence de déchets et à optimiser l'utilisation des moyens de nettoyage.

Le budget : 1,1 M€, subvention demandée France2030 de 0,8 M€

Quelques cas d'usage 3 (2022)

- **Le territoire : ville de 70 000 habitants**
- **Parties-prenantes :** Grand groupe, acteurs émergents et une R&D
- **Objectifs pour les 200 bâtiments de la commune :**
 - Pilotage court terme de l'énergie;
 - Optimisation de l'investissement de rénovation ;
 - en parallèle, une méthode de concertation et d'acceptation aux nouveaux usages sera déployée vers les usagers.

Le budget : 2,3 M€, subvention demandée France2030 de 1,15 M€

Quelques cas d'usage 4 (2022)

- **Le territoire : département de 700 000 habitants**
- **Parties-prenantes : collectivité territoriale, Association, Syndicats, acteur émergent**
- **Objectifs :**
 - construction d'un socle d'infrastructures numériques mutualisé, composé de 4 briques : un réseau Très Bas Débit, un puits de données, une plateforme d'interopérabilité et un jumeau numérique pour 14 cas d'usage dont le réseau d'eau, l'éclairage public, la consommation énergétique des bâtiments communaux, la flexibilité électrique ou la gestion des déchets.

Le budget : 8,2 M€, subvention demandée France2030 de 3,7 M€

Quelques cas d'usage 5 (2022)

- **Le territoire : métropole de 500 000 habitants**
- **Parties-prenantes : collectivité territoriale, entreprise de transport en commun, universités, acteurs émergents**
- **Objectifs :**
 - **Outil de suivi de la fréquentation des transports en commun (2700 capteurs sur 345 matériels roulant).**

Le budget : 2 M€, subvention demandée France2030 de 1,1 M€

Quelques cas d'usage 6 (2022)

- **Le territoire : Agglomération de 160 000 habitants**
- **Parties-prenantes : collectivité territoriale, universités, acteurs émergents**
- **Objectifs :**
 - **piloter la transition écologique du territoire via un jumeau numérique des transitions (mieux évaluer les impacts des actions menées ou à venir), pour extraire automatiquement des informations comme l'état de la route à partir d'images captées dans l'environnement du territoire ou pour cartographier dynamiquement plusieurs types de pollutions.**

Le budget : 3,4 M€, subvention demandée France2030 de 1,8 M€

Résumé : les principales caractéristiques de l'AAP et leurs évolutions en vague 2

- ✓ Expérimenter en condition réelle et à une échelle représentative
- ✓ Portés par des consortiums publics/privés, avec des acteurs émergents
- ✓ Cas d'usage en réponse au besoin du point de vue collectivités :
- ✓ Chef de file : collectivités, **entreprise, établissement publics territoriaux**
- ✓ **Seuil minimum proposé : 600 000€ au lieu de 1M€**
- ✓ **Délai de dépôt de dossier : 6 mois**

Calendrier de la vague 2 de l'AAP DIAT - 2023



Notre retour d'expérience Ecolab



Une nouvelle organisation en 2023 :

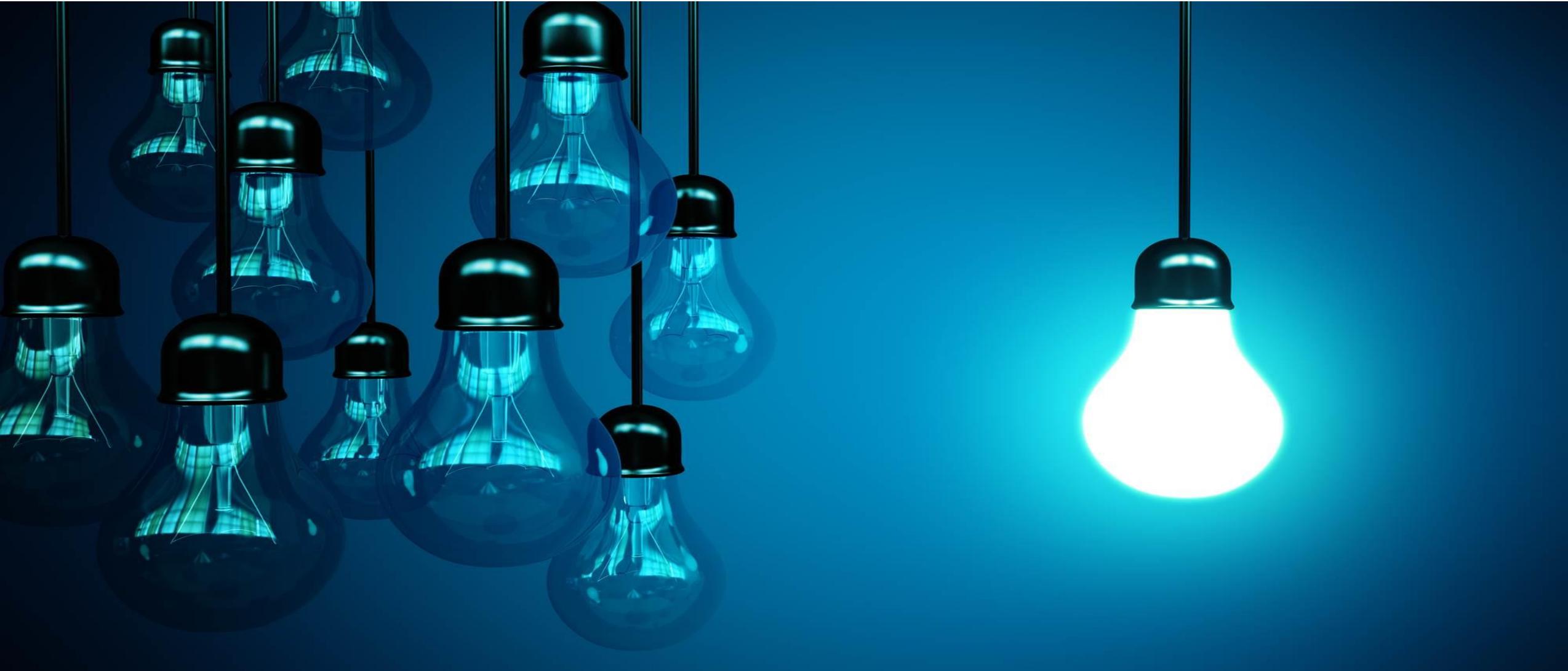
- ❑ **Mise en place de partenariats : Hub France IA** (association fédératrice du milieu économique) et **Les Interconnectés** (association fédératrice pour les collectivités).
- ❑ **Une visibilité accrue (événements physiques, sponsor politique,)**



Focus : partage de notre expérience sur l'évaluation environnementale des projets d'IA

- ❑ Besoin exprimé par le Coordonnateur IA en décembre 2022 pour les futurs AAP
- ❑ **Une spécificité de DIAT** : le critère de sélection « **balance environnementale globale nette anticipée** », estimée par :
Une estimation de la consommation énergétique de l'IA
Une méthodologie compatible à celle soutenue par le **GDS EcoInfo du CNRS**.

Merci à toutes et à tous pour votre participation !



Une **adresse mail pour toutes vos questions** : ia.ecolab.sri.cgdd@developpement-durable.gouv.fr